

« Jardiner au naturel » : Pourquoi ? Comment ?

S'adapter naturellement aux conditions climatiques

Le froid, le vent, la pluie, ces conditions climatiques hivernales ne sont pas un temps pour jardiner... Chacun de nous attend les premiers rayons du soleil et un peu plus de chaleur.

Le démarrage du jardin est un peu hasardeux, la terre ne se réchauffe pas et les plantations végètent. Malgré ces conditions, il est tout à fait possible de « jardiner au naturel » même si nous ne sommes pas exempts de maladies liées à l'humidité et au froid persistant.

Dans ce document nous allons vous rappeler les règles de base pour réussir à produire durablement des légumes **sans utilisation de produits chimiques**.



Tout d'abord, il est nécessaire de se souvenir que **la terre vie**. Elle n'est pas un support inerte qui permet la croissance artificielle de plantes mais une matière vivante à part entière. L'entretien de la vie microbienne du sol favorise la croissance, conditionne les équilibres et nourrit harmonieusement légumes et plantes.

Naturellement donc, il est nécessaire de préparer sa terre à l'automne (1ère saison du cycle jardin) pour anticiper la saison de production au printemps.

Naturellement aussi, il convient de respecter la structure du sol : ne plus mélanger les différentes couches de terre en préférant la grelinette, le croc ou la fourche à bêcher, sans retournement, et travailler la terre lorsque elle est suffisamment ressuyée (elle ne colle pas).



Naturellement aussi, il est utile de préparer l'environnement de ces plantes pour permettre aux auxiliaires de créer les équilibres biologiques (prédateurs, chaîne alimentaire...). Vous pouvez agréablement mélanger légumes, fleurs, fruits, branchages... et recréer un jardin moins rectiligne, à l'ancienne.

Naturellement aussi, l'épandage de compost (utilisation des déchets biodégradables de la cuisine et du jardin) et le paillage sont les éléments indispensables. L'un pour favoriser la croissance des légumes dès le semis, l'autre pour favoriser la biodiversité, limiter les arrosages et faciliter l'entretien.



Naturellement aussi, les légumes ne doivent pas se succéder au même endroit dans votre jardin, la rotation des cultures est un gage très positif pour diminuer le risque de maladies.

Tous ces sujets vous seront expliqués au fil des parutions de ce document mais aussi lors des journées « **Bienvenue dans mon Jardin** » que nous proposons les 15 et 16 Juin prochain.

Cette année, le printemps est particulièrement froid et humide. À l'approche des premières chaleurs, une maladie menace : le mildiou.

Le mildiou

Le mildiou est une maladie des plantes cultivées bien connue des jardiniers. Elle est provoquée par des champignons microscopiques affectant en premier lieu les feuilles. Il se reconnaît par des taches blanc-jaunâtres voire brunâtres sur la face supérieure des feuilles. Ses dégâts sont importants sur les tomates, les pommes de terre, les oignons...



Le mildiou se reconnaît par des taches blanc-jaunâtres voire brunâtres.

Il vaut mieux **agir en préventif** en respectant certaines règles :

- Assurer aux plantes une bonne aération en ne les plantant pas trop serrées ;
- Ne pas arroser le feuillage ;
- Couper les feuilles en contact avec le sol ;
- Si possible, protéger de la pluie ;
- Maintenir le sol meuble ;
- Faire des rotations de culture ;
- Choisir des variétés résistantes à la maladie.

Toujours en préventif, **voici une autre solution** :

Faire de la décoction de prêle des champs (voir ci-dessous) à laquelle vous pouvez ajouter 0,5 à 1 % de silicate de soude. Diluer 8 l. d'eau de pluie et 2 l. de décoction. Faire ce traitement le matin 3 jours de suite.



Décoction de prêle :
1 kg de prêle fraîche pour 10 l. d'eau de pluie.
Laisser tremper 24 heures.
Porter à ébullition 20 minutes.
Couvrir et laisser refroidir.

Bienvenue dans mon jardin

Avec la MCE, les Jardiniers de France, le Conseil Régional et les Conseils Généraux soyez les bienvenus dans nos jardins pour cette opération. Invitez vos amis



Bienvenue dans mon Jardin

Samedi 15 Juin de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h

- Chez M. André Ravenel, « La Florie » 35370 Brielles
-> fléchage bourg de Brielles

Samedi 15 et dimanche 16 Juin de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h

- Chez M. Yannick Bouillon, « Le grand Ronceray » 35370 Argentré-du-Plessis -> fléchage bourg de Etelles.
- Chez M. Michel Barré, 4, hameau des Poulinières 35370 Argentré-du-Plessis -> fléchage bourg de Argentré-du-Plessis